

La sécurité alimentaire en Méditerranée : un enjeu de développement régional durable¹

Jean-Louis RASTOIN²

Dans tous les pays du monde, ce qui devrait guider l'action des responsables politiques dans le domaine agricole et alimentaire et plus généralement du bien-être des citoyens, c'est le droit à l'alimentation des peuples, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (1948). Ce droit fonde la définition de la sécurité alimentaire adoptée par la FAO au sommet mondial de l'alimentation de 1996, à Rome. Dans ces textes, la sécurité alimentaire se définit comme « la garantie d'un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ». La sécurité alimentaire est donc une notion à la fois quantitative et qualitative, biologique, sociale et politique. Elle servira

¹ Juillet 2012.

² rastoin@supagro.inra.fr

d'élément structurant à cet article qui ambitionne de caractériser l'insécurité alimentaire qui frappe globalement les 11 pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM)³, à travers un triple diagnostic des disponibilités alimentaires régionales (insécurité quantitative), des modèles de consommation (insécurité qualitative), et des politiques sectorielles nationales et internationales (insécurité institutionnelle). Sur la base de ce diagnostic seront esquissées des pistes montrant que l'amélioration de la sécurité alimentaire régionale par la souveraineté alimentaire et la coopération euro-méditerranéenne est en même temps un puissant vecteur de développement rural durable dans les PSEM⁴.

1. – Des disponibilités alimentaires locales insuffisantes entraînant une forte dépendance extérieure

Entre 1961 et 2007, les disponibilités alimentaires mondiales ont été multipliées par près de 3 en volume, tandis que la population doublait, ce qui s'est traduit par une augmentation des disponibilités moyennes par tête d'environ 30 %. La ration énergétique mesurée en kcal/habitant a progressé de 20 % en moyenne mondiale

³ Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie

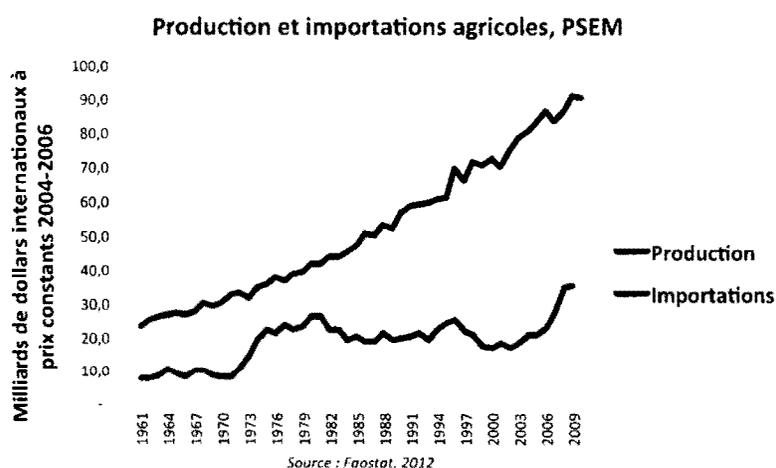
⁴ Cet article constitue une synthèse tirée d'un rapport IPEMED qui contient de nombreux éléments d'analyse chiffrés et une bibliographie complète. Rastoin J.L., Bourgeois L., Cheriet F., Mohavedi N., 2012, *Pour une politique agricole et agroalimentaire euro-méditerranéenne*, Ninagrimes, IpeMED, série « Construire la Méditerranée », Paris : 86 p.

et de 50% dans les PSEM, ce qui traduit une nette amélioration quantitative. Cependant, dans les PSEM, cette augmentation est autant imputable à la progression des importations qu'à celle de la production locale.

Selon les chiffres de FAOSTAT, le volume total de la production agricole des PSEM, exprimé à prix constants en dollars internationaux, a été multiplié par 3,4 en un demi-siècle (entre la période 1961-65 et 2005-09) et celui des importations par 3,3. Cependant, dans la période récente (début des années 2000), un décrochage semble s'être produit entre la production et les importations, ces dernières augmentant plus rapidement (85% contre 23% pour le produit brut agricole), ce qui traduit un double phénomène : un essoufflement de la production face à une demande en augmentation du fait de la croissance des revenus et une explosion des prix des denrées alimentaires de base en sur les marchés internationaux en 2008 (graphique 1). Le ratio de dépendance extérieure (importations/production) est ainsi passé de 25% à 38% dans les 10 dernières années (1998 à 2008 en moyennes triennales)⁵.

⁵ Rastoin J.L., Cheriet F., 2010, Sécurité alimentaire en Méditerranée : un enjeu géostratégique majeur, *Les Notes d'IPEMED, Etudes & Analyses*, 4, IPEMED, Paris : 20 p.

Graphique 1



Cette dépendance résulte principalement des céréales qui constituent toujours la base de l'alimentation dans les PSEM. Les céréales représentent une part constante de la production agricole dans ces pays (15% à la fin des années 1980, 14% aujourd'hui), mais le poids des importations de ces produits est passé dans le même temps de 20 à 40%.

Si la démographie peut expliquer l'évolution des achats extérieurs de produits agricoles et alimentaires (PAA) durant les décennies 1950 à 1990, depuis 2000, c'est principalement la flambée des prix internationaux qui est à l'origine du phénomène. La grande volatilité des prix agricoles internationaux devrait se maintenir en tendance haussière dans les années à venir. En effet, des

du monde » constitue un ensemble hétéroclite de pays et fournit aux PSEM 4,5 milliards de dollars d'aliments (14 %), suivi du Brésil avec 2,9 milliards et 9 %, en progression rapide grâce au soja et aux viandes. Au total, les Amériques dépassent l'UE avec 34,3 %. Le commerce entre les PSEM approche 2,3 milliards de dollars (7,2 %), à quasi-égalité avec la Russie. Les autres provenances sont peu significatives. En résumé, l'UE et les blocs américains assurent plus des 2/3 de l'approvisionnement des PSEM et se disputent le leadership en Méditerranée. Si les tendances récentes (10 dernières années) se poursuivent, le Mercosur pourrait ébranler la « forteresse européenne » dans la zone.

L'UE est le premier exportateur et importateur mondial de produits agricoles et alimentaires, avec près de 500 milliards de dollars en 2010 et environ 50 % des échanges mondiaux. . Cependant, plus de 80% des échanges se font à l'intérieur de l'Union. En regard, les PSEM ne réalisent que 2% des exportations mondiales de PAA et 4 % des importations. Les échanges de PAA sont très déséquilibrés entre l'UE et les PSEM. Les exportations de l'UE vers les PSEM s'élevaient à 17 milliards USD en 2010 et celles des PSEM vers l'UE à environ 8 milliards, soit 2 fois moins. Le commerce intra-PSEM est encore faible : avec 3 milliards de dollars en 2010, il ne représente que 13 % des exportations totales de PAA des PSEM et 7 % des importations. Le déficit en

PAA des PSEM vis-à-vis de l'UE est de l'ordre de 9 milliards USD en 2010, ce qui peut suggérer des rééquilibrages par une plus large ouverture du marché européen aux produits agricoles des PSEM, d'autant plus que la balance totale de marchandises est également déficitaire.

***Les accords commerciaux euro-méditerranéens :
l'exception agricole et agroalimentaire***

Les relations commerciales euro-méditerranéennes s'inscrivent dans une longue histoire qui a débuté avec les Phéniciens il y a près de 3000 ans et culminé – du point de vue de l'intégration - avec l'Empire romain durant 4 siècles, de Jules César à Constantin le Grand. Par la suite, aucune des grandes puissances maritimes méditerranéennes (Byzance, Venise, Charles-Quint, Empire ottoman) n'est parvenue à recréer un grand marché à l'instar des Romains. Dans la période contemporaine, la « politique méditerranéenne » de l'Europe est une longue suite de tentatives dont aucune n'a réellement abouti à ce jour, depuis les accords commerciaux préférentiels bilatéraux de 1963-73 jusqu'au nouveau programme régional de l'UE pour soutenir les réformes politiques et démocratiques dans la Méditerranée du Sud de décembre 2011 (Abis, 2010).

tensions ne peuvent manquer de se manifester compte tenu des difficultés de l'offre à suivre la demande alimentaire mondiale et des effets distorsifs des spéculations financières et des productions non alimentaires telles que les agro-carburants.

En 2010, les PSEM ont eu à financer un peu plus de 56 milliards de dollars d'importation de PAA, montant légèrement inférieur à celui de 2008 et correspondant à un multiplicateur de 2,8 par rapport à 2000. Les plus grosses factures extérieures ont été acquittées en 2010 par la Turquie (12,9 milliards USD), l'Égypte (11,9), l'Algérie (7,4), Israël (5,2) et le Maroc (4,9). Ces factures dépendent de la population et de la nature des produits importés. Il en résulte d'importantes disparités au niveau des coûts par tête.

On peut aussi exprimer l'insécurité alimentaire par le ratio entre le solde extérieur des produits agricoles et alimentaires et le PIB courant. Ce ratio, négatif pour tous les PSEM en raison d'importations supérieures aux exportations s'élève en moyenne à 1,6 % dans la zone en 2010. Il oscille entre près de 7 % pour le Liban et un peu plus de zéro pour la Turquie. Les pays les plus vulnérables sont, après le Liban, la Jordanie (5,6 %), l'Algérie (4,4 %), l'Égypte (3,1 %) et la Libye (2,6 %). La moyenne des PSEM est inchangée entre 2000 et 2010. La situation sur cette période se dégrade pour le Liban, la

Libye, la Tunisie, le Maroc et Israël. Elle s'améliore pour la Jordanie, l'Algérie, l'Égypte, la Syrie.

Selon l'OCDE et la FAO, les perspectives « au fil de l'eau » pour 2020 laissent attendre une aggravation des déficits. En Algérie, les importations de blé devraient augmenter de 9 % dans les 10 prochaines années, sous réserve que la production fasse un bond en avant de 31 %, ce qui paraît optimiste. En Égypte, où les rendements céréaliers sont déjà élevés grâce à l'irrigation, seul le recours aux importations permettrait de satisfaire une consommation en hausse de près de 20 %. Il faut toutefois rappeler que le niveau des récoltes nationales, très dépendant des conditions pluviométriques dans le bassin méditerranéen, ainsi que la situation sur le marché international conditionnent l'état de sécurité alimentaire dans tous les pays de la zone et ne laissent guère – dans les conditions actuelles et le futur probable – d'espoir d'amélioration, en dehors d'énergiques politiques agricoles nationales et de coopération régionale.

Les fournisseurs des PSEM : le déclin européen

Les PSEM ont des sources d'approvisionnement diversifiées. Leurs principaux fournisseurs étaient, en 2009, l'UE et l'ALENA avec environ 10 milliards USD et 32 % des importations totales de ce groupe de pays pour l'UE et 5,4 milliards et 17 % pour l'ALENA. Le « reste

Les différents accords ont permis d'abaisser fortement les protections tarifaires sur les produits industriels. Ainsi les droits moyens pondérés à l'importation de l'UE pour les provenances PSEM s'échelonnaient en 2009 entre 3,9 % pour les produits agricoles exportés par la Syrie vers l'UE et 15,6 % pour les produits tunisiens. Dans le sens UE vers PSEM, les taxes à l'importation sont beaucoup plus élevées, de l'ordre de 27 % en moyenne pondérée ad valorem en 2010, en légère augmentation par rapport à 1990, mais avec un écart-type important en 2010 (42 %), ce qui signifie une grande variabilité selon les produits.

Le manque d'intégration régionale sud-sud est souvent présenté comme un obstacle majeur à l'expansion du commerce dans la région méditerranéenne. Plusieurs initiatives anciennes (comme l'Union du Maghreb Arabe, UMA, en panne), ou récentes, tentent de remédier à cette situation : accord d'Agadir (Égypte, Jordanie, Maroc et Tunisie), accord général de libre-échange arabe (GAFTA, avec l'Algérie, la Lybie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Liban, la Jordanie, la Syrie), l'accord entre la Turquie, la Syrie, le Liban et la Jordanie auxquels s'ajoutent de nombreux accords bilatéraux. Cependant, seule la Turquie apparaît comme un élément moteur et les superpositions des accords complexifient plutôt que stimulent les échanges. Des simulations montrent que l'intégration régionale méditerranéenne permettrait de doubler, voire

de tripler les exportations des PSEM et de stimuler les investissements dans la zone.

Il faut toutefois se garder d'une vision néo-classique du commerce, dont le seul critère est la croissance du PIB. D'autres indicateurs doivent être utilisés, tels que l'impact social (emploi, conditions de travail, mobilité des personnes), environnemental et l'IDH. Il y a là un grand défi pour la politique européenne de voisinage, d'autant plus que les accords de Barcelone de 1995, maintes fois aménagés, n'ont pas donné à ce jour les résultats attendus, notamment au plan des échanges commerciaux au sein de la zone dont on constate la lente, mais inexorable érosion.

Les ressources productives agricoles en Méditerranée : de lourdes contraintes⁶

La terre et l'eau sont des facteurs rares en Méditerranée. Les terres arables et les cultures permanentes ne représentent qu'une faible partie de la superficie agricole, 38 % contre 64 % dans l'UE. Avec 121 millions d'ha contre 60, l'UE est dotée de 2 fois plus de terres productives que les PSEM, pour une population supérieure de 25 %. La Turquie est de loin la première puissance agricole régionale avec plus de 25 millions d'ha de terres cultivées, soit 42 % du potentiel des PSEM. Elle

⁶ Pour un approfondissement cf. Cheriet et al., 2012

est suivie du Maroc (9 millions d'ha) et de l'Algérie (8 millions), puis de la Tunisie (5 millions). Les autres pays ne disposent que de très peu de terres arables.

En raison du climat, l'irrigation est un facteur essentiel de la productivité, mais les PSEM ne sont en mesure d'irriguer qu'un peu plus de 20 % de leurs terres arables et vergers, avec de fortes disparités entre pays. Ainsi l'Égypte, grâce au Nil pratique une agriculture à 100 % irriguée, tandis que l'Algérie, ou la Tunisie, dont une vaste portion du territoire se trouve en zone désertique et sans ressources en eau sont à moins de 10 % de terres irriguées. Les PSEM, à l'exception notable de la Turquie, sont dotés de très faibles ressources en eau renouvelable : tous les pays sont en dessous du seuil fatidique de 1000 m³ par habitant et par an considéré par les spécialistes comme le minimum permettant d'assurer correctement les besoins d'un pays. Les ressources en eau sont en diminution constante et rapide du fait de la croissance démographique et économique.

L'utilisation des intrants chimiques (engrais et produits phytosanitaires) reste faible dans les agricultures des PSEM. Les PSEM consomment 79 kg d'éléments fertilisants à l'ha de terres cultivées contre 109 en moyenne mondiale. L'Égypte et Israël pratiquent une agriculture très intensive. L'intensification agricole étant de plus en plus remise en cause dans les pays à

technologie avancée, il convient d'être prudent en matière de préconisation pour les PSEM et de s'orienter désormais vers des pratiques « écologiquement intensives », dites « d'agroécologie », optimisant plutôt que maximisant l'utilisation des intrants chimiques.

Les productions agricoles des PSEM sont dominées par les céréales, les légumineuses et les fruits et légumes. Les niveaux de rendement sont très hétérogènes, ce qui témoigne d'états très variables des techniques utilisées, mais aussi de potentiels de progrès sous condition de ressources naturelles et technologiques et de formation. L'évolution sur les 20 dernières années de la productivité à l'ha des différentes cultures montre, qu'à l'exception des agrumes, des augmentations sensibles ont été enregistrées. Toutefois, comme cela vient d'être pointé, on ne pourra, en raison des contraintes propres à l'agriculture et des pressions sociétales, prolonger les modèles techniques antérieurs et des innovations radicales devront être introduites dans la production agricole.

Les mêmes constatations de disparité et de faiblesse des rendements peuvent être faites en ce qui concerne les productions animales. On relèvera que la production laitière accuse un retard de productivité important dans les PSEM, ainsi la lactation moyenne par vache est plus de 10 fois inférieure en Algérie, Jordanie, Syrie, Palestine qu'en Israël. Les performances en matière

de viande bovine et ovine sont plus médiocres, car, dans tous les PSEM, il s'agit d'une production extensive sur parcours qui dépend de la charge herbagère, assez uniforme en zone méditerranéenne. Tant pour le lait que pour la viande, la génétique, l'alimentation et la conduite des troupeaux constituent des facteurs essentiels de la productivité. Pour la viande de volaille, le système traditionnel est de plus en plus menacé par le développement d'élevages industriels.

Les ressources humaines constituent le principal facteur de production. Les PSEM sont caractérisés par une proportion élevée de la population rurale (près de 40 % de la population totale en 2010) et dans les zones rurales, l'agriculture reste le premier pourvoyeur d'emplois, avec 54 % de la population rurale relevant de ce secteur. En conséquence, même si les tendances sont nettement orientées à la baisse de la population rurale dans les PSEM (- 31 % dans les 20 dernières années) et agricole (- 65 %), dans un contexte de chômage élevé et de crise de croissance économique, une priorité doit impérativement être accordée au secteur agricole pour assurer le développement rural. En effet, le modèle historique de croissance, fondé sur les transferts d'emplois du secteur primaire vers le secondaire, puis du secondaire vers le tertiaire, a clairement montré ses limites depuis le choc de 2008.

Les ressources en terre (et en eau) par actif agricole étant sérieusement contraintes dans les PSEM (comme dans le monde entier du fait de la pression démographique), une priorité doit être attribuée à l'usage du foncier et de l'eau pour la production alimentaire. Il y avait, en moyenne 2005-2009, près de 24 millions d'actifs agricoles dans les PSEM, soit le quart de l'emploi total, avec des disparités importantes : 2 % en Israël, 35 % en Turquie. Les disponibilités en terres cultivables par actif agricole s'élèvent à 2,5 ha dans les PSEM (0,5 ha en Égypte, 26 ha en Libye) et restent stables dans les 20 dernières années (- 6 %), mais avec des situations très différentes selon les pays en fonction de l'évolution de l'emploi agricole. Lorsque l'exode agricole est rapide (cas du Liban, de la Libye, d'Israël), on note une progression de la surface par actif.

La question du genre se pose avec acuité dans les PSEM : la part des femmes dans la population active agricole (48 %) y est, en 2010, sensiblement plus élevée que dans la moyenne mondiale (43 %) et qu'en Europe (37 %) et augmente rapidement (+ 57 % entre 1980 et 2010). L'absence de statut professionnel pour les femmes, considérées en très grande majorité comme de la main-d'œuvre familiale crée une précarité alarmante. On relèvera également que le taux d'alphabétisation des femmes est systématiquement inférieur à celui des hommes dans les PSEM. Selon les statistiques de

l'Unesco, le taux global s'échelonnait en moyenne dans les années 2000 entre 55 % des adultes au Maroc et 94 % en Palestine, celui des femmes entre 42 % et 90 % pour les mêmes pays. Plus généralement l'inexistence ou la faiblesse de dispositif social pour les travailleurs agricoles constitue une discrimination par rapport aux autres secteurs de l'économie en termes de revenu et de protection contre les maladies et la vieillesse.

Il est évident que l'une des conditions essentielles de la modernisation du secteur agricole est une reconnaissance statutaire et un niveau d'éducation, à parité avec l'industrie et les services.

2. – Le modèle de consommation alimentaire dans les PSEM : une dégradation qualitative très préoccupante

Les caractéristiques de l'alimentation en Méditerranée reflètent la grande diversité des cultures alimentaires, même si le trait commun reste le fameux « modèle de consommation alimentaire méditerranéen », maintes fois cité en exemple par les nutritionnistes et les sociologues (Padilla et Oberti, 2010). Malheureusement, ce modèle tend à disparaître sous la pression de la mondialisation des modes de vie.

Entre 1961 et 2007, la ration alimentaire s'est considérablement enrichie en protéines (+ 20 % dans le

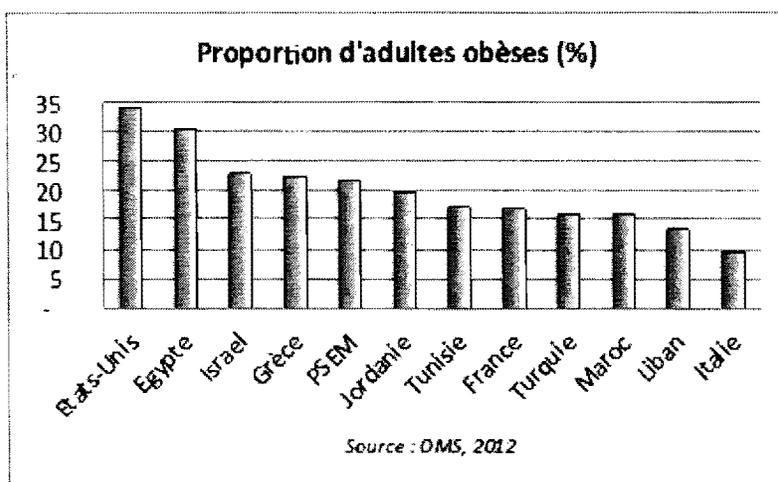
monde et + 50 % dans les PSEM) et surtout en matières grasses (respectivement + 60 % et + 80 %). Cette progression s'est accompagnée de changements importants dans la composition de la diète. On note une nette convergence mondiale qui s'explique fondamentalement par l'uniformisation des modes de vie. Toutefois, au niveau plus fin du « panier de produits », l'alimentation reste influencée par les productions et les cultures locales et, au sein de chaque pays, par des différences entre groupes sociaux. Le trait commun à la quasi-totalité des pays de la planète est la progression du contenu énergétique de la ration alimentaire, ce qui fait du même coup reculer – en valeur relative - la prévalence de la sous-alimentation calorique. A cet égard, les PSEM se situent dans le groupe des pays qui souffrent le moins du fléau de la faim, avec environ 7 % de la population sous-alimentée contre 13 % en moyenne mondiale et 10 % dans l'ensemble des pays arabes. Cependant, dans la zone Moyen-Orient/Afrique du Nord, la proportion d'habitants souffrant de la faim est constante, alors qu'elle a diminué de 6% au plan mondial et de 15% en Afrique sub-Saharienne.

L'analyse des vingt dernières années par grands groupes de produits et nutriments montre clairement que le monde, dans son ensemble, et les PSEM, ont amorcé une transition alimentaire qui se traduit par une stagnation de la consommation apparente de céréales par tête entre

1985 et 2007 (+1 %), accompagnée d'une hausse importante des viandes (+ 38 %), des huiles végétales (+28 %), des boissons alcoolisées (+ 17 %), des légumineuses (15 %), des fruits et légumes (12 %), des produits laitiers hors beurre (+ 10 %), et une stagnation du sucre (- 1%).

Cette évolution s'accompagne d'une montée des pathologies d'origine alimentaire (notamment les maladies cardio-vasculaires et le diabète de type 2, ainsi que l'obésité). La situation est ainsi très préoccupante dans les PSEM qui se situent dans les premiers rangs pour le taux d'obésité (21,5 % des adultes ont un indice de masse corporelle supérieur – IMC - à 30, contre 14,5 % pour les pays méditerranéens de l'UE). Ce taux serait en augmentation rapide.

Graphique 2



Fait inquiétant pour l’avenir, la surcharge pondérale (IMC compris entre 25 et 30) des jeunes enfants dans la zone Moyen-Orient/Afrique du Nord est particulièrement élevée, avec plus de 15 % des enfants (moyenne mondiale des pays à revenu moyen à 6 %) et une augmentation de 24 % de ce taux dans les 10 dernières années (tableau 29).

Le taux de mortalité dans les pays méditerranéens est moins élevé que la moyenne mondiale (environ 0,52 % contre 0,84 % en 2008). Néanmoins, les maladies non transmissibles d’origine alimentaire (MNTOA) sont à l’origine directe ou indirecte de 43 % des décès dans la zone MENA contre 39% dans l’ensemble du monde. On relève en particulier l’incidence sensiblement supérieure

des maladies cardio-vasculaires (85% contre 78%), qui restent de loin la première cause de mortalité dans le monde et les pays méditerranéens.

Par ailleurs, les MNTOA ont un impact économique élevé (journées de travail perdues, coût pour les budgets de sécurité sociale). De nombreux arguments militent donc en faveur de politiques alimentaires volontaristes et étroitement articulées aux politiques agricoles. Pour les pays méditerranéens, les éléments d'une solution élégante et pertinente sont à puiser dans l'Histoire : le modèle alimentaire traditionnel, la fameuse « diète méditerranéenne » est reconnue par les nutritionnistes depuis une trentaine d'années (Regmi *et al.*, 2004), non seulement pour son impact en termes de nutrition, mais aussi pour la création de lien social qu'il porte.

Le lien entre alimentation et revenu est établi de longue date par la loi d'Engel : lorsque le revenu des ménages augmente, la part du budget des ménages consacrée aux dépenses alimentaires diminue. Ainsi, en 2005, dans le groupe des pays à faible PIB/tête, cette part avoisinait 50 %, dans le groupe intermédiaire 30 % et dans le groupe à haut revenu, 20 %. Dans les PSEM, le coefficient budgétaire dédié à l'alimentation s'échelonnait, en 2005 entre 18 % (Israël) et 39 % (Syrie), alors que la moyenne mondiale s'établissait à 17 %. Les

pays méditerranéens ont donc une propension à consacrer un budget relativement élevé à l'alimentation.

Du côté de l'offre, la spécialisation sur un petit nombre de grands produits de base a été induite par la concentration des bassins de production et les itinéraires techniques agricoles privilégiant la productivité à l'ha. Les matières premières végétales ou animales ont fait l'objet de sélection pour augmenter les rendements et faciliter leur transformation industrielle et la création de produits hybrides végétal/animal directement consommables dont le *hamburger* ou la *pizza* sont devenus les archétypes largement internationalisés. Ceci, stimulé par l'essor rapide de la grande distribution dans les grandes villes des cinq continents et notamment dans les PSEM, est venu renforcer la simplification et l'uniformisation mondiale de la diète.

On est donc bien dans une approche de marché global fonctionnant par la rencontre entre un profil de demande et un potentiel productif poussant à une convergence mondiale.

Néanmoins, l'alimentation est une fonction de production et de consommation qui reste très spécifique et qui est marquée par une forte inertie liée aux croyances, à la culture et aux territoires. Il subsiste donc dans le monde

des milliers de systèmes alimentaires locaux caractérisés par des paniers de produits et des pratiques culinaires et sociales différenciées.

Ces événements sont propices à des changements, voire à une rupture de la trajectoire empruntée par le système alimentaire depuis les années 1950, comme le montre l'engouement des consommateurs pour les produits biologiques, les indications géographiques, les labels de commerce équitable, etc. Un système alimentaire alternatif de proximité, fondé sur la qualité organoleptique des produits, des filières de production plus courtes et plus « durables » facilitant une meilleure information sur les produits et leurs méthodes de fabrication, de nouveaux canaux de commercialisation, des réseaux d'entreprises agricoles et agroalimentaires à gouvernance familiale et partenariale, se met en place. Sa croissance est rapide dans les pays à haut revenu et il pourrait servir de base à une modernisation des systèmes alimentaires traditionnels des pays en voie de développement et plus particulièrement dans les PSEM. Il se heurte cependant au mur de l'argent, c'est-à-dire du prix, qui reste le premier déterminant du comportement d'achat des biens alimentaires. Les conditions d'expansion future du modèle de proximité sont liées aux investissements en innovation technologique et organisationnelle et en formation professionnelle, mais aussi en éducation du consommateur, car le système

alternatif suppose de reconstruire la relation de l'homme avec son alimentation. Le scénario le plus probable est donc la coexistence des modèles agroindustriels et de proximité⁷. L'infléchissement des tendances vers un scénario ou l'autre, dépendra des politiques alimentaires et agricoles à venir. Les fortes contraintes naturelles, économiques et sociales auxquelles sont soumis les PSEM renforcent l'urgence de telles politiques.

3. - L'impératif de nouvelles politiques agricoles et alimentaires fondées sur le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire

Les politiques agricoles ont eu à subir deux chocs importants dans la période contemporaine : l'ajustement structurel imposé par les institutions de Washington (FMI et Banque Mondiale) dans les années 1970-1980 au nom de l'assainissement budgétaire et de la réduction de la dette extérieure, puis les injonctions de l'OMC à partir de 1995. Il a fallu attendre un rapport de la Banque Mondiale en 2007 pour que la communauté internationale replace, au moins dans ses discours, l'agriculture au cœur des enjeux du développement. Quant aux politiques alimentaires, elles sont encore à l'état embryonnaire. C'est dire qu'en 2012 et en dépit de la crise des marchés des matières premières de 2008 qui a suscité des

⁷ Rastoin J.L., Cheriet F., 2010, Sécurité alimentaire en Méditerranée : un enjeu géostratégique majeur, *Les Notes d'IPEMED, Etudes & Analyses*, 4, Ipemed, Paris : 20 p.

initiatives intéressantes comme la création du CSA (Conseil supérieur de la sécurité alimentaire au sein des organisations intergouvernementales) ou encore le lancement du Plan Maroc Vert (PMV), les résultats se font attendre.

Les politiques agricoles dans les PSEM : une longue érosion

Les sommes affectées à l'agriculture représenteraient, selon une estimation réalisée à partir des Lois de Finance 2008 et 2009 des PSEM, environ 26 milliards de dollars soit 6% du budget total (entre 1 % et 10 % selon les pays). Ces chiffres ne reflètent pas la totalité des sommes investies en raison des problèmes liés à la disponibilité et à la précision de l'information ainsi qu'aux périmètres ministériels et aux nomenclatures qui sont différents selon les pays.

Si l'on considère l'évolution des investissements dans l'agriculture, force est de constater que ce secteur n'est plus prioritaire, au nord comme au sud : tant en part relative qu'en valeur absolue, l'agriculture accuse un déclin dans les formations brutes de capital fixe (FBCF) des pays méditerranéens. Une rupture dans les tendances passées serait donc nécessaire pour promouvoir un nouveau modèle agricole.

Dans les PSEM, les priorités perçues par les gouvernements sont bien évidemment différentes de celles des pays à haut revenu. Par exemple, les questions de productivité et donc des intrants agricoles et notamment de l'eau (irrigation) sont au cœur des politiques agricoles (Montaigne et Bessaoud, 2010). On peut poser le diagnostic global suivant des politiques agricoles dans les PSEM :

- En dépit de l'intégration d'une vision prospective aux politiques agricoles, les considérations restent trop influencées par le court-termisme et les déclarations sur la « durabilité » (pas toujours présentes) pèchent par leur caractère souvent opportuniste et vague.
- *La conception de la politique agricole reste dominée par les acteurs publics et ne fait pas suffisamment de place aux acteurs professionnels et de la société civile*
- *La politique agricole n'est pas intégrée dans une approche globale du système alimentaire et notamment à la question essentielle de la sécurité alimentaire au sens large (qualitative et quantitative)*
- *4 enjeux majeurs et qui conditionnent la réussite des politiques agricoles ne sont pas considérés comme prioritaires par rapport aux considérations techniques : i) la question de la qualification des ressources humaines, ii) le statut social et professionnel du chef d'exploitation, des salariés et des aides familiaux agricoles, et*

notamment celui des femmes, iii) le statut des ressources naturelles (terres et eau), iv) l'organisation des producteurs agricoles et des filières, en particulier le statut de ces organisations, les infrastructures logistiques et les dispositifs horizontaux (normes de qualité, information et communication)

- Enfin, les méthodes d'élaboration des politiques publiques ne s'appuient pas ou très peu sur des évaluations d'impacts historiques et potentiels.

Les politiques alimentaires dans les PSEM : encore embryonnaires

Il n'existe pas encore, dans aucun pays du monde, de véritable politique alimentaire. Ce domaine de l'intervention publique est généralement rattaché de manière arbitraire et accessoire, soit aux politiques agricoles, soit aux politiques de santé. Ce qui a émergé à la suite de la crise de la vache folle en Europe, à partir de la fin des années 1990, c'est un dispositif spécifique sur la sécurité des aliments, qui tend à s'implanter dans la plupart des pays, mais qui s'intéresse quasi exclusivement aux problèmes de toxicité des aliments, et pas encore aux aspects nutritionnels.

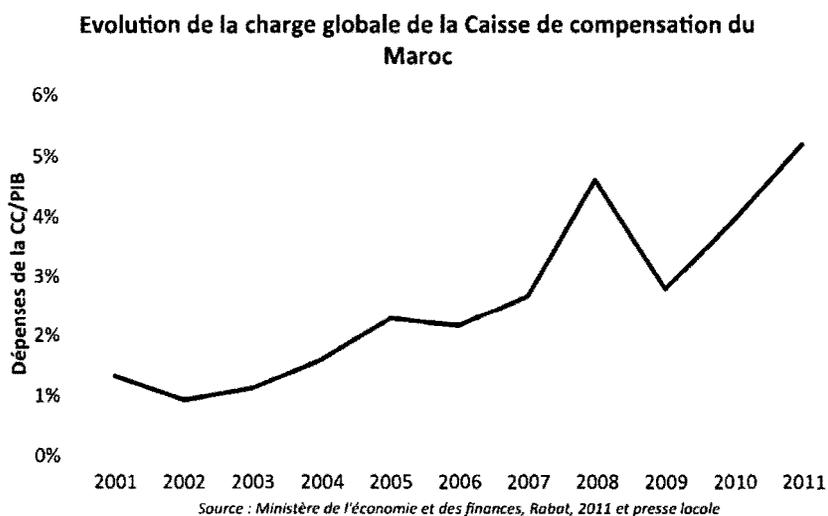
Nous avons vu précédemment que les risques liés aux maladies d'origine alimentaire étaient importants dans les PSEM. Dans ces pays, les informations

concernant la qualité des aliments sont rares et lorsqu'elles existent, lacunaires. La sécurité alimentaire qualitative est loin d'être assurée. Ce sont les agences spécialisées qui assurent l'analyse de risque et l'aide à la décision des instances gouvernementales. Dans les PSEM, le dispositif spécifique de veille sanitaire, d'expertise et d'information dans le domaine alimentaire est soit inexistant, soit relève d'organes de l'administration centrale et de tutelles ministérielles multiples, avec de sérieux problèmes de coordination.

Aujourd'hui encore, la politique alimentaire se limite, dans les PSEM, outre la question de la qualité sanitaire des aliments qui vient d'être abordée, à celle du prix des aliments. En effet, l'impact politique de hausse brutale du coût des aliments, dans des pays où 30 à 50 % du budget des ménages est consacré à l'alimentation, peut être considérable.

Une majorité de PSEM subventionne les aliments de base caloriques (pain, semoule, sucre et huiles végétales). Périodiquement, du fait de crises des finances publiques et récemment encore en 2008 en raison du pic des matières premières – notamment alimentaires – sur les marchés internationaux, des réformes sont esquissées pour réduire le poids budgétaire important de ces subventions, dont le Maroc constitue une bonne illustration avec sa Caisse de compensation (graphique 3).

Graphique 3



La Caisse de compensation (CC) du Maroc qui émerge au budget général du Maroc subventionne les produits pétroliers, la farine de blé tendre et le sucre afin d'en réduire le prix au consommateur par rapport au prix international. Les dépenses de la CC ont littéralement explosé dans les années 2000 du fait des soubresauts du marché mondial, passant de près de 500 millions de dollars en 2001 à 5,2 milliards en 2011 (dont environ 30% pour les produits alimentaires), générant, dans les années récentes, la quasi-totalité du déficit public marocain. Une situation comparable se retrouve dans les autres PSEM pour lesquels le taux de subvention des produits alimentaires coûtait en moyenne en 2007-2008,

selon le Femise (Galal et Reiffers, 2010) 1,7% du budget de l'Etat, avec une fourchette allant de 0,1% (Algérie) à 2,3% (Syrie).

Devant la montée des déficits budgétaires et dans le contexte dominant du consensus de Washington, les organisations internationales ont incité les PSEM à réduire significativement leurs interventions sur les prix alimentaires considérées comme « distorsives » par rapport au marché. Après ces réformes engagées dans les années 1990, le coût du soutien aux prix alimentaires reste cependant très élevé : entre 3 à 6 % des budgets gouvernementaux, soit 1 et 2 % du PIB.

Propositions pour une PAAC méditerranéenne fondée sur un modèle innovant et une coopération renforcée euro-méditerranéenne

En mobilisant les analyses prospectives menées sur la région méditerranéenne⁸, l'objectif à long terme qui se dégage est de construire une PAACEM (politique alimentaire et agricole commune euro-méditerranéenne)

⁸ Hervieu B. (coord.), 2008, *Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, MediTerra, Ciheam, Paris : 372 p. Hubert B., (coord.), 2011, *Quelles recherches et quels partenariats pour la Méditerranée ?*, Atelier de réflexion prospective Parme, Rapport final, ANR, Agropolis International, Montpellier : 194 p. Jolly C. (coord.), 2011, *Demain la Méditerranée, Scénarios et projections à 2030, Croissance, Emplois, Migrations, Energie, Agriculture*, série Construire la Méditerranée, IPEMED, Paris : 161 p.

fondée sur l'écosystème régional qui tire son unité des facteurs naturels (agroclimatiques) et culturels (civilisation méditerranéenne).

À moyen terme, pour de multiples raisons tenant principalement à l'absence de consensus tant dans les PSEM que dans l'UE et entre les deux, ainsi qu'à la reconfiguration politique en cours dans les pays arabes et à la crise financière en Europe, une vision pragmatique consiste à procéder en deux étapes, la première consacrée à la construction d'une PAAC pour les PSEM en utilisant le cadre institutionnel en place, c'est-à-dire à la politique européenne de voisinage, en suggérant les évolutions imposées par le contexte et la seconde à bâtir une PAAC macro-régionale coordonnée avec l'UE.

L'objectif de la PAAC-PSEM est d'assurer le droit à l'alimentation des peuples de la région en s'appuyant sur le concept de souveraineté alimentaire qui permet simultanément de contribuer au développement durable des zones rurales qui ont été le plus souvent marginalisées par des politiques focalisées sur le secteur industriel et tertiaire urbain.

La souveraineté alimentaire qui consiste à augmenter la production locale en mobilisant et en optimisant les ressources naturelles, technologiques et

culturelles locales ne pourra parvenir seule à assurer la sécurité alimentaire en Méditerranée du fait de l'ampleur des déficits et des lourdes contraintes pesant sur les facteurs de production. En conséquence, une coopération régionale renforcée est indispensable, tant pour faire progresser les souverainetés alimentaires nationales et collectives que pour combler les déficits dans des conditions mutuellement bénéfiques, en faisant agir le concept de solidarité.

La politique alimentaire méditerranéenne pourrait s'appuyer sur 3 axes :

- L'amélioration de la qualité des aliments du point de vue nutritionnel et de l'innocuité, ce qui nécessite la mise en place d'un dispositif de veille sanitaire et d'information des consommateurs et d'une agence de sécurité alimentaire performante dans chaque pays
- La valorisation auprès des consommateurs de la diète méditerranéenne
- La coordination avec la politique agricole.

La politique agricole méditerranéenne comporterait les volets suivants :

- Conception de nouveaux systèmes de production agricoles durables (R&D)

- Dynamisation des exploitations agricoles par un dispositif légal (statuts des agriculteurs et de la terre) et la formation
- Soutien aux prix agricoles (notamment par la régulation aux frontières), aux intrants et à l'investissement (crédit et assurances)
- Amélioration et contrôle de la qualité des produits agricoles et alimentaires et promotion par les labels
- Organisation des filières et des marchés selon un modèle de proximité

Dans tous ces domaines, l'UE dispose d'une expertise qui pourra être utile aux PSEM pour l'élaboration de leur propre PAAC.

Le soutien aux prix alimentaires, qui constitue de loin le poste le plus important des politiques alimentaires, est très consommateur de crédits publics avec 1 à 2 % du PIB dans les PSEM au début des années 2000. On peut, sur la base de 1,5 % du PIB, estimer le coût théorique des subventions aux prix alimentaires à environ 25 milliards de dollars en 2010 dans les PSEM. Les autres coûts à supporter sont relatifs au contrôle de qualité des produits, au fonctionnement de l'agence de sécurité alimentaire et à l'information du consommateur.

Certains coûts, de loin les plus importants comme les subventions des prix des aliments de base, sont déjà budgétés. Des redéploiements sont donc possible et le coût marginal de la politique alimentaire ne devrait pas être exorbitant, d'autant plus que les relations avec la santé publique et donc la macro-économie sont étroites (budget de sécurité sociale). Les arbitrages devront être guidés par le cadre global de la politique alimentaire et agricole.

Le calcul des coûts de la future politique agricole dans les PSEM sera effectué sur la base de la PAC de l'UE puisque l'idée est de travailler dans un cadre euro-méditerranéen. Le budget total de l'UE pour les exercices 2007 à 2013 s'élève en moyenne annuelle à 146 milliards €, soit 1,2 % du PIB, ce qui est dérisoire, mais la part revenant à l'agriculture est de 40 %, soit environ 60 milliards €. Le budget de la PAC peut être synthétisé en 3 grands chapitres : aides directs, soutien aux marchés et développement rural, qui ont connu de profonds changements depuis la réforme du commissaire Mc Sharry de 1992. On est passé en moins de 20 ans d'un poids majoritaire du soutien aux prix à une prépondérance des aides directes. Au total, les subventions agricoles représentaient en 2009 dans l'UE 2300 € par actif et 350 € par hectare.

Sur la base du budget agricole européen, en appliquant une pondération pour tenir compte des parités de pouvoirs d'achat et des conditions technico-économiques des PSEM, on peut estimer le coût d'une PAC-PSEM, on obtient un budget de 4,6 milliards € pour les 11 PSEM, soit 154 € par actif agricole et 77 € par ha de terre cultivée (terres arables et cultures permanentes). Nous n'avons pas retenu de mesures de paiements directs, car nous estimons que ces outils sont peu efficaces et mal adaptés aux PVD.

Au total, la politique alimentaire et agricole dans les PSEM pourrait avoir des besoins annuels de financement de l'ordre de 32 milliards USD, base 2010, soit moins de 2 % du PIB, à rapprocher de la contribution moyenne du complexe de production alimentaire (agriculture et industrie agroalimentaire), que l'on peut estimer à 15 % du PIB.

Le cadre institutionnel de la coopération euro-méditerranéenne : la politique de voisinage de l'UE ?

Depuis le début des années 1960, une succession de programmes de coopération euro-méditerranéens plus ou moins étoffés et au bilan généralement décevant aboutit aujourd'hui à une situation complexe en raison à la fois des tensions politiques intra-européennes et intra-

PSEM et des cloisonnements administratifs au sein des institutions européennes.

4 dispositifs sont actuellement actifs :

- Le processus de Barcelone, avec notamment les accords commerciaux bilatéraux signés avec 9 des 11 PSEM, catégorie dans laquelle on peut ajouter l'union douanière avec la Turquie
- La politique européenne de voisinage (PEV), lancée en 2004, incluant 10 PSEM
- L'Union pour la Méditerranée, créée en 2008, comprenant les 27 pays membres de l'UE et 16 pays méditerranéens et arabes
- Le programme régional de l'UE pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée lancé en mars 2011 par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de la Commission européenne.

Il est aujourd'hui difficile de disposer d'une information précise sur les intentions de l'UE en Méditerranée et d'une perspective institutionnelle claire. La première décision politique capable de faire avancer une véritable géopolitique euro-méditerranéenne serait de reconnaître une spécificité et une priorité à la région méditerranéenne, tout comme l'UE l'a fait à la suite de l'effondrement du mur de Berlin pour les PECO. Les arguments ne manquent pas dans l'histoire longue et immédiate (printemps arabes) et dans les aspects

économiques et sociaux (complémentarités). Une seconde décision, d'ordre stratégique, consisterait à mettre en place une coordination de la politique méditerranéenne au sein des différents organismes relevant de l'UE, ce qui implique une stratégie lisible et convaincante pour les PSEM et pour les membres de l'UE. Un tel objectif paraît malheureusement lointain. C'est pourquoi une approche sectorielle sur un secteur vital comme le système alimentaire méditerranéen, mériterait d'être approfondie.

A cet égard, une initiative intéressante de la DG Agri est le Programme européen de voisinage de l'Agriculture et du Développement rural (PEVADR/ENPARD) qui s'inscrit dans la PEV. C'est pourquoi nous suggérons d'intégrer notre proposition d'une PAAC-PSEM dans l'ENPARD, ce qui lui donnerait une dimension globale qui lui manque actuellement. Le programme ENPARD est particulièrement intéressant, car il met l'accent sur le secteur agricole et les zones rurales qui ne sont pas au centre de la PEV (CE, DG Relex, 2011).

Dans le budget courant de l'UE (2007-2013), les outils de coopération représentent un peu plus de 9 % du total (13,6 milliards € par an) et la conservation et gestion des ressources naturelles – qui incluent l'agriculture et le développement rural – 40 %. La politique alimentaire

relève de plusieurs chapitres et il n'est pas possible de la chiffrer précisément ici.

La répartition du budget de l'UE consacré à la coopération internationale montre que si la politique de voisinage ne mobilise que 13 % des outils institutionnels de cette coopération, plus de la moitié des fonds se trouvent dans une catégorie non affectée. En laissant de côté les rubriques ciblées sur les entrants potentiels (aide de préadhésion) et la coopération avec mes pays moins avancés (FED), on en déduit que la politique euro-méditerranéenne pourrait émarger à un fonds total doté d'environ 9 milliards € par an.

Nous avons estimé plus haut que la PAC-PSEM (volet agricole) induirait des dépenses de l'ordre de 4,6 milliards € par an (base 2009). On peut raisonnablement penser qu'un cofinancement de la PAC-PSEM 50/50 est possible, par redéploiement de certaines dépenses dans les budgets des PSEM et de l'UE et par de nouvelles recettes fiscales qui pourront provenir de taxes à l'importation (PSEM) et à l'exportation (UE).

Hors politique alimentaire (difficile à chiffrer ici) et dans une hypothèse de cofinancement à parts égales entre les PSEM et l'UE, le coût de la PAC-PSEM représente pour les PSEM 2,3 milliards €, soit environ

2,5 % de leur PIB agricole, 11,5 % de leurs budgets publics consacrés à l'agriculture et 0,4% de leurs importations agricoles et agroalimentaires. Pour l'UE, c'est l'équivalent de 1,8 % du PIB agricole, 4 % du budget actuel de la PAC, 26 % du budget de coopération internationale de l'UE « imputable » aux PSEM, et 13,5% des exportations agricoles et alimentaires de l'UE vers les PSEM, ou encore moins de 5 € par citoyen européen et par an et 8 € par habitant des PSEM. Rappelons que le programme UE « PHARE » (1995-1999) destiné aux PECO s'est élevé à 10 € par habitant des pays de la zone et que le programme « CARDS » (2000-2006) consacré aux Balkans a mobilisé près de 38 € par habitant.

Une première expérience de la PAAC-PSEM pourrait être lancée à une échelle réduite dans un souci pragmatique, par exemple de l'opération 5+5 qui réunit les 5 pays du Maghreb (UMA) et 5 pays riverains de la Méditerranée membres de l'UE. Dans ce contexte plus opérationnel pourrait être élaboré une politique régionale conforme à l'esprit de la PEV.

Une adaptation des différents volets de la politique alimentaire et agricole commune, à chacun des pays de l'UMA serait bien entendu réalisée pour tenir compte des particularités locales.

Conclusion

Le contexte politique a profondément changé depuis les révolutions arabes du début 2011 et a conduit à remettre l'accent sur les zones rurales marginalisées par la priorité donnée par les anciens dirigeants à l'industrie urbaine, au tourisme côtier bétonneur et aux mégalo-poles. Les tendances prévisibles pour les 11 pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM) font état d'une lourde insécurité alimentaire, avec des déficits qui pourraient aller jusqu'à 50 milliards USD en 2030 (les PSEM seront alors les pays les plus déficitaires au monde, derrière l'Afrique au sud du Sahara), mettant gravement en péril la santé publique et la cohésion sociale dans ces pays.

Dans les PSEM, l'agriculture et les activités liées font vivre au moins 72 millions de personnes dans les PSEM (25% de la population totale). Du fait de la démographie, il faudra créer autour de 2 millions d'emplois par an entre 2010 et 2030, en plus de la résorption indispensable d'un chômage structurel élevé. À cet égard, l'espace rural et donc le système alimentaire, l'artisanat et l'agro-tourisme pourraient apporter une contribution significative. Au plan commercial, l'UE absorbe 36 % des exportations agricoles et agroalimentaires des PSEM et fournit à ces pays 32 % de ses besoins en produits agricoles et alimentaires.

Pour l'UE, l'objectif est de contribuer à la paix et à la prospérité dans une région avec laquelle il existe de

nombreux liens historiques, culturels, humains et économiques et donc d'exprimer une solidarité dans une conception géopolitique fondée sur la proximité. La population des PSEM va passer, dans les 20 prochaines années, de 280 millions d'habitants à 352 millions (+ 72 millions) et celle de l'UE de 501 à 516 (+ 15), c'est-à-dire stagner, avec une forte augmentation de la population active au Sud (+ 55 millions) et diminution quasi symétrique au Nord (- 44 millions). Au plan commercial, l'UE écoule 10 % de ses exportations extra-communautaires vers les PSEM et se fournit (importations extra-communautaires) à hauteur de 7 % dans les PSEM pour les produits agricoles et alimentaires. Enfin, on s'attend à un différentiel de croissance économique entre les PSEM (trend de 4-5 % par an) et l'UE (trend de 0-2 %).

Les complémentarités commerciales agricoles et agroalimentaires sont nettes : besoins en céréales et produits animaux dans les PSEM et capacité productive dans l'UE, besoins en fruits et légumes dans l'UE et potentiel productif dans les PSEM.

La réponse proposée à ces multiples enjeux est la création d'une politique alimentaire et agricole commune pour les PSEM (PAAC-PSEM), construite dans le cadre d'un partenariat euro-méditerranéen refondé et renforcé, en vue de relancer une coopération qui a beaucoup déçu

les PSEM et risque de conduire à une balkanisation de la zone, chacun des pays recherchant alors, dans des accords bilatéraux tous azimuts, des espaces de développement.

La PAAC-PSEM a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire quantitative et qualitative des populations ; de fonder la sécurité alimentaire sur une augmentation de la production agricole et alimentaire dans chaque pays méditerranéen dans le contexte d'un modèle de proximité innovant s'appuyant sur la diète méditerranéenne et sur un partenariat commercial euro-méditerranéen ; de contribuer, par l'organisation de filières agroalimentaires territorialisées, au développement des zones rurales ; et enfin d'inscrire toutes les actions dans une perspective de développement durable.

Le coût estimé d'une PAAC-PSEM est d'environ 31 milliards de dollars par an au début des années 2010, dont environ 26 milliards pour la politique alimentaire et 5 milliards pour les mesures agricoles, soit au total moins de 2 % du PIB. Le volet alimentaire pèse aujourd'hui considérablement sur les équilibres macro-économiques dans les PSEM. Il est proposé de redéployer ces budgets en en dirigeant une partie vers la production agricole (ce qui permettrait de réduire les prix intérieurs des aliments), et en introduisant des aides directes aux ménages défavorisés, d'une part, et d'autre part en triplant la part

consacrée à l'information et à l'éducation du consommateur et au contrôle de qualité des produits alimentaires. La PAAC-PSEM (volet agricole) générerait des dépenses annuelles de 4,6 milliards €, cofinancées à 50/50 par les PSEM et l'UE.

Les révolutions des pays arabes méditerranéens sont en partie dues à la trop grande dépendance de ces pays par rapport à leur approvisionnement alimentaire. Or cette dépendance ne fera que croître et dès que les prix augmentent sur le marché mondial, cela se traduit par une très forte augmentation de la facture en devises, mais aussi par la nécessité d'augmenter les subventions à la consommation pour garantir la cohésion sociale. L'insécurité alimentaire est clairement un détonateur de crises. Pour remédier à cette situation alarmante, il faut changer de logiciel en matière de coopération euro-méditerranéenne et passer d'une approche purement marchande, corporatiste et protectionniste, à une approche fondée sur le développement durable au sud comme au nord en privilégiant les besoins réels des populations et une bonne gestion des ressources naturelles.

Une PAAC-PSEM contribuerait à répondre à certains espoirs nés des révolutions arabes de 2011, et constituerait une réelle avancée dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural durable euro-méditerranéen, avec de bonnes chances de succès,

en raison de son caractère hautement prioritaire et moins générateur de risques de conflits que beaucoup d'autres sujets agitant la *Mare Nostrum*.

Bibliographie

Abis S., 2010, Il était une fin... L'Euro-Méditerranée, *Confluences Méditerranée*, (74), Paris : 9-24

Bourgeois L., 2010, PAC 2013 : le prix à payer pour redonner du sens à la construction européenne, *Revue politique et parlementaire*, 1057, Paris

Cheriet F., Mohavedi N., Rastoin J.-L., 2012, *Les dynamiques des ressources agricoles en Méditerranée Dyresamed, Enjeux stratégiques pour la sécurité alimentaire*, Rapport, Ipemed, Paris : 98 p.

Galal A., Reiffers J.-L. (coord.), 2010, *Le partenariat euro-méditerranéen à la croisée des chemins*, Femise, Marseille : 290 p.

Hervieu B. (coord.), 2008, *Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, MediTerra, Ciheam, Paris : 372 p.

Hubert B., (coord.), 2011, *Quelles recherches et quels partenariats pour la Méditerranée ?*, Atelier de réflexion prospective Parme, Rapport final, ANR, Agropolis International, Montpellier : 194 p.

Jolly C. (coord.), 2011, *Demain la Méditerranée, Scénarios et projections à 2030, Croissance, Emplois, Migrations, Energie, Agriculture*, série Construire la Méditerranée, Ipemed, Paris : 161 p.

Montaigne E., Bessaoud O., 2010, *Quelles réponses au mal-développement agricole ? Analyse des politiques agricoles et rurales passées et présentes*, in Abis S., Blanc P., Lerin F., Mezouaghi M. (coord.), 2009, Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord, *Options Méditerranéennes*, B(64), Ciheam, AFD, Paris : 51-92

Padilla M., Oberti B., dir., 2000. *Alimentation et nourritures autour de la Méditerranée*, Éditions Kathala, Ciheam-Iamm, Paris et Montpellier.Pages

Rastoin J.L., Ghersi G., 2010, *Le système alimentaire mondial, Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Préface d'Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le Droit à l'alimentation, Editions Quae, Paris : 581 p.

<http://www.quae.com/fr/r966-le-systeme-alimentaire-mondial.html>

Rastoin J.L., Cheriet F., 2010, Sécurité alimentaire en Méditerranée : un enjeu géostratégique majeur, *Les Notes d'IPEMED, Etudes & Analyses*, 4, Ipemed, Paris : 20 p.

Rastoin J.L., Bourgeois L., Cheriet F., Mohavedi N., 2012, *Pour une politique agricole et agroalimentaire euro-méditerranéenne, Ninagrimes*, Ipemed, série « Construire la Méditerranée », Paris : 86 p.

Regmi A., Ballenger N., Putman J., 2004, Globalisation and Income Growth Promote the Mediterranean Diet, in *Public Health Nutrition*, (7)7, The Nutrition Society, London: pp. 977-983

Notice biographique

Jean-Louis Rastoin

Ingénieur agronome, docteur d'Etat ès sciences économiques et agrégé des universités en sciences de gestion, Jean-Louis Rastoin est professeur émérite d'économie et gestion des entreprises à Montpellier SupAgro, directeur de la chaire Unesco « Alimentations du monde » qu'il a créée en 2011, et chercheur dans l'unité mixte de recherche « Marchés, organisations, institutions et Stratégies d'Acteurs » (Moisa), qu'il a fondée et dirigée durant 9 ans. Il est également consultant international et expert de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du *Think Tank* IPEMED. Il anime le comité de rédaction de la série « Systèmes agroalimentaires » de la revue *Economies et Sociétés*. Il a auparavant occupé des fonctions de conseiller auprès du Ministère fédéral de l'Agriculture du Brésil, de responsable du Plan à Renault Agriculture SA, de professeur à l'université Jean Moulin-Lyon III, de directeur scientifique de l'Institut de Management Public à Paris, et de directeur de département au Cirad. Son enseignement et ses recherches portent sur l'économie et les marchés agroalimentaires, la prospective et les stratégies d'entreprises. Auteur de plus de 200 communications et publications scientifiques, il a présidé durant deux mandats l'Association Internationale d'Économie Alimentaire et Agroindustrielle (AIEA2). Il est membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Dernier ouvrage paru :

Rastoin J.L., Ghersi G., 2010, *Le système alimentaire mondial, Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Editions Quae, Paris : 581 p. Préface d'Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le Droit à l'alimentation.

<http://www.quae.com/fr/r966-le-systeme-alimentaire-mondial.html>